

**Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances de la  
Chambre des communes**

**Consultations préalables au budget fédéral de 2015**

**Croissance et prospérité pour tous les Canadiens**



Atlantic Provinces Community  
College Consortium

---

Consortium des collèges  
communautaires des  
provinces de l'Atlantique

**6 août 2014**

## **Croissance et prospérité pour tous les Canadiens**

Le Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (le Consortium) est convaincu qu'une économie florissante est au cœur de la croissance et de la prospérité pour tous. Dans un monde de plus en plus globalisé, le Canada doit améliorer sa compétitivité pour garder son statut économique et l'améliorer. Pour améliorer notre compétitivité, il est indispensable d'investir dans le perfectionnement des compétences et dans l'innovation. Il y a également lieu d'examiner la situation propre à chaque région du pays et d'élaborer des solutions favorisant la prospérité des collectivités de tout le pays.

La région de l'Atlantique est dotée d'un solide réseau de collèges présents dans plus de 50 collectivités. Ces collèges offrent des formations très variées et sont très bien placés pour œuvrer au sein des collectivités en tenant compte de la situation unique et des besoins de formation propres au secteur. Ils contribuent au développement social et économique local. Ils offrent des possibilités de perfectionnement scolaire et s'associent aux employeurs pour faire en sorte que leurs programmes répondent aux besoins du marché du travail. Ils sont aussi un soutien à l'innovation grâce à la recherche appliquée.

Notre mémoire porte sur les deux thèmes suivants parmi ceux que le Comité des finances a retenus pour les consultations :

- *Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.*
- *Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.*

## **Les défis du marché du travail dans les provinces de l'Atlantique**

La région de l'Atlantique est exposée à une occasion sans précédent parmi tous les défis que pose le marché du travail. Dans son document intitulé Major Projects Inventory 2014, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (le Conseil) nous apprend qu'il y a en ce moment 439 projets en cours à divers stades de développement dans les provinces de l'Atlantique, pour une valeur record de 122 milliards de dollars. Les dépenses consacrées cette année à ces projets se sont élevées à 15,1 milliards de dollars, également un record. Ces projets sont extraordinairement porteurs pour la région.

Pourtant, l'emploi dans les provinces de l'Atlantique continue dans l'ensemble d'afficher des chiffres nettement inférieurs à la moyenne nationale. Malgré des taux de chômage importants, les employeurs ont du mal à trouver la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin. Ces provinces affrontent également des difficultés d'ordre démographique : les taux de naissance y sont faibles, les travailleurs migrent ailleurs (notamment dans l'ouest du Canada) et la population vieillit. Dans la fiche de rendement intitulée The Aging Workforce in Atlantic Canada, le Conseil rend compte de transformations importantes dans la composition de la main-d'œuvre des provinces de l'Atlantique. Dans la cohorte des 50 ans et plus, on compte désormais 65 000 personnes de plus qu'en 2008, tandis que, dans la cohorte des 15 à 49 ans, on a perdu 52 000 emplois au cours de la même période. Cette tendance posera des problèmes importants aux employeurs au cours des 10 à 15 prochaines années, à mesure que les membres de la cohorte plus âgée prendront leur retraite.

Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral devrait se concerter avec les gouvernements provinciaux de l'Atlantique pour trouver des solutions aux problèmes démographiques et de main-d'œuvre propres à cette région et envisage les mesures qui conviendraient.

Il n'existe pas de solution unique pour régler ces problèmes. Il faudra prendre des mesures à un certain nombre d'égards, notamment :

- Améliorer l'employabilité des jeunes.
- Multiplier les possibilités de s'instruire et de se former pour les plus vulnérables.
- Améliorer l'intégration des immigrants au marché du travail.
- Régler les problèmes d'infrastructure.
- Améliorer l'information sur le marché du travail.

## **1. L'employabilité des jeunes**

On a besoin de mesures ciblées pour améliorer l'employabilité des jeunes. Ces derniers continuent d'afficher des taux de chômage élevés. Les programmes collégiaux sont un élément crucial de la solution. Ils permettent aux jeunes d'acquérir des compétences immédiatement utilisables dont les employeurs ont besoin. Ils offrent par ailleurs des expériences d'apprentissage intégrées au monde du travail qui permettent de relier les jeunes et les employeurs. Presque tous les programmes offerts par les collèges comprennent une forme ou une autre de stage professionnel. Il faut encourager plus de jeunes à s'inscrire aux programmes collégiaux et prendre des mesures incitatives pour soutenir les employeurs qui offrent des stages.

Les études à l'étranger améliorent la compréhension interculturelle, développent la faculté d'adaptation des jeunes et favorisent un sentiment d'appartenance nationale plus solide au Canada et dans le monde. Ces études améliorent également l'employabilité des jeunes et les rendent plus intéressants pour les employeurs sur le marché du travail mondial. Seulement 1,1 % des étudiants collégiaux étudient à l'étranger.

### **Recommandations**

- Prévoir des incitatifs financiers pour aider les employeurs à réduire et à compenser les coûts d'emploi d'étudiants dans le cadre de stages en leur permettant de récupérer une partie de la rémunération de ces stagiaires.
- Envisager des mesures pour encourager les jeunes à acquérir les compétences immédiatement utilisables qu'offrent les programmes collégiaux. Le Canada a notamment besoin de faire plus largement valoir les métiers et de dissiper le mythe – courant parmi les élèves et leurs parents – qu'une formation universitaire est le meilleur gage de succès. Le gouvernement devrait lancer une campagne nationale de mise en valeur des métiers.
- Financer des programmes de mobilité favorisant les possibilités d'apprentissage des étudiants de collège et d'institut à l'échelle du Canada et à l'échelle internationale.

## **2. Des possibilités de s'instruire et de se former pour les Canadiens vulnérables**

Pour combler le fossé des compétences, le Canada doit améliorer les résultats scolaires et professionnels des Autochtones, des jeunes défavorisés et des personnes handicapées. Les Autochtones restent très en retard sur le plan de l'instruction et de l'emploi comparativement aux Canadiens non autochtones. Il en va de même pour beaucoup de personnes handicapées.

### **Recommandations**

- Augmenter l'appui au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, administré par l'intermédiaire d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, pour veiller à ce que tous étudiants autochtones (inuits inclus) aient accès à du financement.
- Faciliter le perfectionnement de compétences essentielles par la formation et la certification de formateurs dans les collèges et instituts.
- Créer un projet pilote visant à élaborer des modèles de sensibilisation et des modes d'instruction et de formation novateurs à l'intention des groupes vulnérables par le biais de partenariats entre le secteur privé et les collèges et instituts.
- Augmenter l'aide financière non remboursable et les bourses destinées aux jeunes de familles à faible revenu, aux jeunes handicapés et aux jeunes Indiens non inscrits et Métis.

### **3. Intégrer les immigrants et faire appel à des travailleurs temporaires étrangers**

Les provinces de l'Atlantique ont des problèmes démographiques et manquent de travailleurs qualifiés. Il faut prendre des mesures ciblées pour attirer des immigrants qualifiés dans les domaines où la demande est importante. Ces mesures devraient tenir compte de la situation propre à la région.

Ces provinces ont par ailleurs de plus en plus besoin de travailleurs temporaires étrangers (TTE) pour répondre aux besoins des entreprises. Dans sa fiche de rendement intitulée The Growing Role of Temporary Foreign Workers in Atlantic Canada, Le Conseil rappelle que le nombre de TTE a triplé dans la région de l'Atlantique depuis 2005. Ils ne représentent pourtant que 1 % de l'emploi dans la région, comparativement à 1,9 % à l'échelle nationale. On a de plus en plus besoin de TTE dans les zones rurales pour répondre aux besoins des entreprises offrant des salaires peu élevés, que l'émigration a privé d'une réserve de jeunes adultes. Les TTE servent également à répondre aux besoins de travailleurs spécialisés de beaucoup de projets importants. Il faudrait modifier le programme des TTE pour équilibrer soigneusement les besoins de la région tout en protégeant les intérêts des Canadiens.

### **Recommandations**

- Prolonger et élargir les services pré-départ destinés aux immigrants.
- Prendre des mesures et réviser les politiques visant à attirer, soutenir et garder les étudiants étrangers qui ont l'intention d'étudier dans des domaines très en demande en facilitant leur immigration.
- Créer un projet pilote visant à permettre aux collèges et instituts d'aider les étudiants qui étudient dans des domaines très en demande et décident d'immigrer au Canada.

- Consulter les provinces de l'Atlantique au sujet des répercussions des changements apportés au programme des TTE.

#### **4. L'infrastructure**

Beaucoup de collèges et instituts sont occupés à pleine capacité ou presque, et il y a des listes d'attente pour les programmes très en demande. On a besoin d'investir dans l'amélioration de leur infrastructure et du matériel didactique pour veiller à ce que les étudiants acquièrent des compétences en utilisant le matériel employé dans le milieu de travail et qu'ils améliorent ainsi leur employabilité.

##### **Recommandation**

- Créer un fonds pour l'acquisition et l'entretien différé de matériel pour les collèges afin de veiller à ce que les établissements disposent de matériel didactique et d'installations à la fois modernes et pertinents pour répondre aux besoins du marché du travail.

#### **5. L'information sur le marché du travail**

L'amélioration de l'information sur le marché du travail (IMT) du côté de la demande et du côté de l'offre est une mesure transversale circonscrite par les entreprises et les gouvernements. Les entreprises et les dirigeants du secteur privé estiment qu'on a besoin de meilleures données à l'échelle locale et régionale et d'un supplément de données granulaires pour les principaux secteurs d'activité. Du côté de l'offre, le gouvernement fédéral a fait savoir qu'il pourrait recueillir des données sur la mesure dans laquelle les établissements postsecondaires répondent aux besoins du marché du travail. Pour ce faire, le gouvernement du Canada doit améliorer la qualité des données nationales sur tous les types d'apprenants desservis par les collèges et instituts. Les données recueillies au moyen du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada n'incluent pas les étudiants des programmes de recyclage, d'apprentissage et des premier, deuxième et troisième cycles universitaires.

##### **Recommandation**

- Améliorer le système de collecte de données de Statistique Canada sur les collèges et instituts au moyen du SIEP pour saisir l'ensemble des programmes d'enseignement : recyclage, certificat, diplôme, apprentissage, diplômes de premier/deuxième/troisième cycles universitaires.

#### **Accroître la compétitivité du Canada par l'innovation**

Les collèges de la région de l'Atlantique sont connus pour leur aptitude à répondre aux besoins de la collectivité et du gouvernement. Ils sont enclins à collaborer étroitement avec le monde des affaires et les petites et moyennes entreprises (PME), qui ont une importance cruciale pour la prospérité de notre région. Ils répondent aux besoins des PME en leur fournissant des

travailleurs qualifiés, en adaptant leurs programmes aux normes émergentes et en s'y associant pour traduire le savoir en applications pratiques qui permettent d'ouvrir de nouveaux marchés et de créer des emplois de grande valeur. Une partie de ce transfert de savoir se produit de façon informelle par l'interaction constante avec les entreprises, tandis que d'autres occasions sont créées par des projets de recherche en bonne et due forme. Les collèges de la région de l'Atlantique ont élargi leur capacité de recherche appliquée et participent à des projets d'envergure internationale qui donnent lieu à des innovations et accroissent notre avantage dans la concurrence.

Les investissements fédéraux annuels dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté des trois conseils du gouvernement du Canada permettent d'augmenter la capacité des collèges et instituts à participer à des études dirigées par le secteur privé et à fournir aux PME l'expertise dont elles ont besoin pour élaborer de nouveaux produits, procédés ou services ou améliorer ceux qui existent déjà. Cela dit, ces investissements ne suffisent pas à la demande croissante de subventions de renforcement de l'innovation, de subventions de recherche-développement appliquée et de subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie.

Les étudiants de collège font partie intégrante des activités de recherche appliquée de leur établissement. Grâce à des projets de recherche appliquée, ils acquièrent une expérience concrète des problèmes réels et améliorent leur compétitivité sur le marché du travail. Pourtant, les étudiants des premier, deuxième et troisième cycles universitaires n'ont pas droit aux bourses de recherche de premier cycle en milieu industriel, offertes par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Les étudiants de collège ont besoin de stages pour acquérir une expérience de recherche utile au secteur industriel pour compléter leur apprentissage et aider les entreprises à innover.

## **Recommandations**

- Augmenter de 25 millions de dollars par an le budget du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté des trois conseils, dont :
  - 15 millions pour répondre à la demande croissante de subventions de renforcement de l'innovation et de subventions de recherche-développement appliquée;
  - 7 millions pour financer 20 autres centres d'accès à la technologie;
  - 3 millions pour créer dans le Programme 650 subventions de recherche appliquée à l'intention des étudiants de collège et de cycles supérieurs.
- Créer des possibilités de recherche à l'étranger pour les étudiants de collège et de cycles supérieurs.